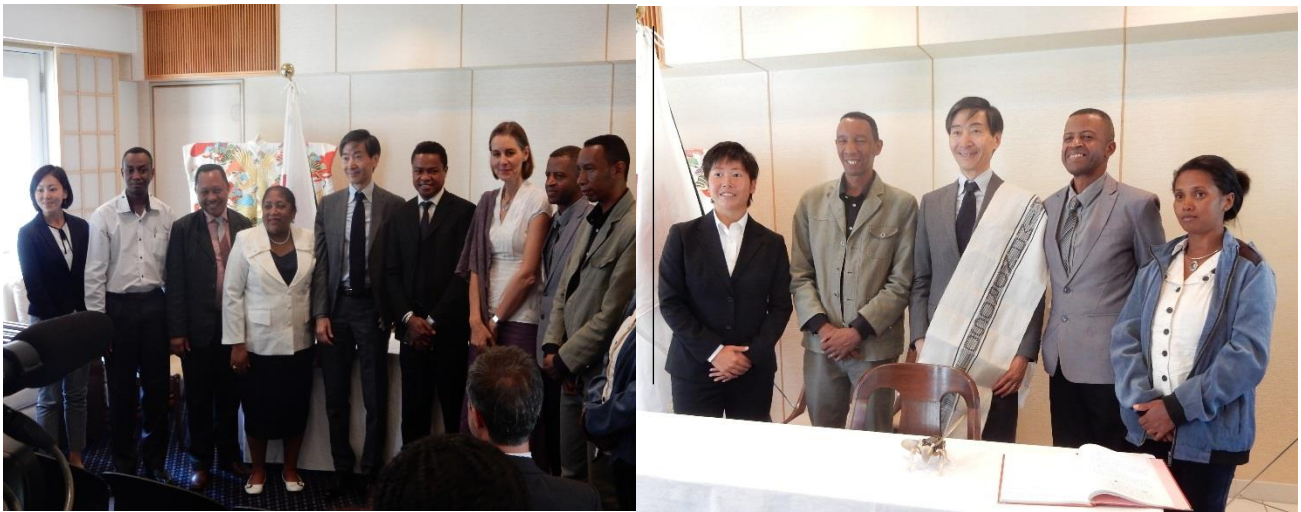


Le 31 janvier 2017 : Cérémonie de signature de deux contrats de don pour la réhabilitation et l'extension du CEG Antanimalandy et du CEG Ambohimandroso.



Le 31 janvier 2017, l'Ambassade du Japon a procédé à la cérémonie de la signature de deux contrats de don d'un montant total de 120 mille Euros, dans le cadre de programme de coopération financière intitulé «Aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine (APL)». Ces deux contrats ont été signés à la Résidence de l'Ambassadeur du Japon, entre Monsieur Ichiro OGASAWARA, Ambassadeur du Japon à Madagascar et Madame RABEMANANTSOA Fille Marie-Claire, Directrice du Collège d'Enseignement Général Antanimalandy, d'une part, et l'Ambassadeur et Monsieur SOUSSOKOU Jean Francoeur, Directeur du Collège d'Enseignement Général Ambohimandroso, d'autre part.

Le premier projet concerne le CEG Antanimalandy auquel quatre salles de classe seront réhabilitées avec un financement de 69,464 Euros, équivalent à 225,344,806 Airary. Ce CEG se situant à Mahajunga est un endroit d'apprentissage pour 1,681 élèves, et se trouve pourtant dans une situation précaire, à défaut des salles de classe principalement causé par la vétusté de ces bâtiments scolaires. Malgré la nécessité de réhabiliter ses salles de classe en vue d'offrir la condition appropriée pour ses élèves, le CEG Antanimalandy n'avait pas de moyens financiers pour la réhabilitation et l'extension du CEG.

A cet égard, l'Ambassade du Japon et l'UNICEF ont décidé d'accorder ses financements au CEG Antanimalandy. L'UNICEF financera une construction d'un

nouveau bâtiment avec deux salles de classe, et avec le financement du Gouvernement japonais, quatre salles de classe seront réhabilitées.

D'autre point, le CEG Ambohimandroso souffrant également de l'ancienneté de ses bâtiments bénéficiera aussi d'un financement japonais d'un montant de 51,205 euros, soit 165,701,318 Ariary. Pour ce CEG, un bâtiment scolaire avec deux salles de classe et un toit d'un autre bâtiment avec cinq salles de classe seront réhabilités. Une construction d'un nouveau bâtiment scolaire avec deux salles de classe et latrines, ainsi que la fourniture de tables-banc sont aussi prévus dans le cadre du projet.

Avec ces financements, le CEG Antanimalandy et le CEG Ambohimandroso pourront offrir les meilleures conditions d'apprentissage à ses élèves pour qu'ils puissent réussir dans leurs résultats scolaires.

Il est à souligner que ces deux projets n'auraient pas pu rendre possible sans assistances et engagements personnels de deux JOCV, volontaires japonais du JICA "l'Agence japonaise de coopération internationale". Il s'agit de Madame Fumi KORIYAMA pour le CEG Antanimalandy et de Mademoiselle Tsubasa OHIRA pour le CEG Ambohimandroso.

Ce projet s'inscrit dans le secteur de l'éducation qui est identifié par le Japon comme l'un des piliers prioritaires de sa coopération à Madagascar. Le Japon souhaite vivement que cette action solidaire contribue à promouvoir l'accès à l'éducation et l'amélioration de l'environnement scolaire à Madagascar.